

AVIS DE DEMANDE DE COTATION OUVERTE (DCO) EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 12/DCO/COMMUNE DE TCHOLLIRE/SIGAMP/2026 DU 09/09/2026 RELATIVE AUX TRAVAUX
D'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES SUR CERTAINS AXES DANS LA VILLE DE TCHOLLIRE
(GALKE- PORMI,PORMI-FADA,FADA-BAKOI), COMMUNE DE TCHOLLIRE, DEPARTEMENT DU MAYO-REY
REGION DU NORD

PAYS : Cameroun

NOM DU PROJET : Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG)

N° Crédit: IDA N° 72130- CM

Montant prévisionnel :

Code STEP:

- 1- Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le coût du Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG). Dans le cadre de sa mise en œuvre, le PROLOG a signé une convention avec la Commune de Tcholliré pour la réalisation des certains sous-projets de la commune. A cet effet, la Commune de Tcholliré a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de cette convention pour effectuer les paiements prévus au titre du marché relatif aux travaux d'Installation des lampadaires solaires **dans la ville de Tcholliré sur certains axes (GALKE-PORMI, PORMI-FADA, FADA-BAKOI),**, département du Mayo-Rey, région du Nord.
- 2- La commune sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la **Fourniture et installation de composantes solaires** Le modèle **All in one** dans la ville de Tcholliré sur certains axes (GALKE-PORMI, PORMI-FADA, FADA-BAKOI), Commune de Tcholliré, Département du Mayo-Rey, Région du Nord.

Lieux d'exécution : GALKE, PORMI, FADA, BAKOI, Commune de Tcholliré, Département du Mayo-Rey, Région du Nord

Le délai d'exécution des travaux est soixante (60) jours.

- 3- La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à une Demande de Cotation Ouverte (DCO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » de la

Banque Mondiale, édition de Février 2025 et ouverte à tous les soumissionnaires tels que définies dans le Règlement de passation des marchés.

- 4- Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat de la commune et prendre connaissance gratuitement du Dossier de Demande de Cotations à l'adresse mentionnée ci-dessous du Lundi au Vendredi entre 9h et 15h.
- 5- Les offres devront être remises à la commune de Tcholliré, sise à la mairie de Tcholliré au plus tard le 07/10/2026 à 13 heures précises. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés au lieu du dépôt susmentionné, le 07/10/2026 à 14 heures précises.
- 6- Le Marché sera attribué à l'Entreprise qui satisfait aux exigences d'admissibilité conformément à la DC, qui offre le prix/s évalué le plus bas, qui offre une cotation techniquement conforme et qui garantit l'achèvement des travaux à la date spécifiée.
- 7- Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la commune de TCHOLLIRE, Boîte Postale : 08 TCHOLLIRE Tel : (+237) 699 48 89 55
- 8- Les plis fermés devront porter la mention :

« Travaux d'Installation des lampadaires solaires sur certains axes dans la ville de Tcholliré GALKE-PORMI, PORMI-FADA, FADA-BAKOI, commune de Tcholliré, département du Mayo-République, région du Nord »

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE

Tcholliré, le 09/09/2026

Le Maire de la Commune
(Maître d'Ouvrage)

Louvan

Ampliatiions :

- UCR PROLOG
- MINMAP
- ARMP
- CIPM
- AFFICHAGE
- CHRONO